



Procédure pour dénoncer un usage (prime)

Par **Everun**, le **01/07/2010** à **12:17**

Bonjour, rnrnStagiaire au sein d'une PME j'ai la mission de m'informer sur la procédure exacte (lettres, dates...) à suivre lorsqu'on souhaite faire une dénonciation d'usage. J'ai parcouru internet qui m'a donné la procédure globale que voici : rnrnL'employeur doit chronologiquement respecter 3 conditions cumulatives : rnrn- Informer les institutions représentatives du personnel ; rnrn-Informer individuellement chaque salarié ; rnrn-Respecter un délai de prévenance suffisant rnrnMa question est quelle est la procédure exacte a suivre pour chaque étape ? rnrnQuelles sont les dates à respecter ? Les lettres ? rnrnMerci de votre attention rnrnCordialement rnrnLénaïg rnrnÉtudiante L2 AES (Administration Économique et Sociale)